

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge  
après dépôt de l'acte au greffe**



\*06004803\*



26 DEC. 2005

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad .05/01/2006- Annexes du Moniteur belge

Dénomination (en entier) **Club Royal Petite Aviation Liégeoise, ASBL**  
 Forme juridique **Association sans but lucratif**  
 Siège **rue de la Cornette, 18 à B-4347 Voroux-Goreux (Fexhe-le-Haut-Clocher)**  
 N° d'entreprise **412.403.418**  
Objet de l'acte : **1. Composition du conseil d'administration**

Suite à l'assemblée générale du 26 novembre 2005, le conseil se compose comme suit :

AWOUTERS,	Jean-Pierre,	administrateur et président.
BOURGEOIS,	Yves,	administrateur et vice président sportif
PIROTON,	Dominique,	administrateur et vice président protocole.
CASTERMANS,	Jean-Yves,	administrateur et trésorier
LAMISSE,	Émilie,	administratrice et secrétaire.
MONSEUR,	Monique,	administratrice et Mandatée auprès de la Maison des Associations
DUCHESNE,	Denis,	administrateur et responsable de l'entretien du matériel sportif
LAMBINON,	André,	administrateur et responsable du stage des jeunes
DOSOGNE	Éric,	administrateur et responsable des énergies et de l'entretien du terrain.
LECOCQ,	Jean-François,	administrateur
FRANCOIS,	Nicole,	administratrice
REMY,	Jean-Claude,	administrateur
DUBOIS,	Alain,	administrateur

"Les actions en justice, tant en demandant qu'en défendant, sont décidées par le conseil d'administration et intentées ou soutenues au nom de l'association par les personnes habilitées en fonction de l'article 5 IV des statuts " qui précise dans son § a. "L'association est valablement représentée dans tous les actes ou en justice par son président agissant conjointement avec soit : un vice président ou le trésorier ou le secrétaire ou un administrateur. En tant qu'organe, ils ne devront pas justifier vis-à-vis des tiers d'une décision préalable et d'une procuration du conseil d'administration." et § b. "L'association est aussi valablement engagée par des mandataires spéciaux et ce, dans les limites données à leurs mandats"

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association ou la fondation à l'égard des tiers  
Au verso Nom et signature

Le conseil d'administration du CLUB ROYAL PETITE AVIATION LIÉGEOISE, ASBL, réuni le 26 novembre 2005 à Anthisnes a confirmé dans leurs fonctions afin de représenter l'association

SCHUETZ, Joseph, pas Bayard, 27 à B-4163 Berleur Mandaté du club auprès de l'O.N.E

Le conseil d'administration du CLUB ROYAL PETITE AVIATION LIÉGEOISE, ASBL, réuni le 26 novembre 2005 à Anthisnes a nommé .

PIRARD Simon, rue de la Foire, 02 à B-4140 Sprimont : Mandaté du club auprès de l'ASBL l'Éveil d'ANTHISNES et responsable de la formation

Délégués à la gestion journalière

"Le président, le secrétaire et le trésorier constituent l'organe de gestion journalière de l'association."(art 5 chapitre II § h. des statuts)

"L'association est également valablement représentée pour les actes de gestion journalière par les délégués à cette gestion qui, en tant qu'organe, ne devront pas justifier d'une décision préalable" (article 5 Chapitre IV § c. des statuts)

Le conseil d'administration du CLUB ROYAL PETITE AVIATION LIÉGEOISE, ASBL, réuni le 26 novembre 2005 à Anthisnes a confirmé dans leurs fonctions les personnes suivantes

BERCK Yvan, chaussée de Liège, 01 B-4160 Anthisnes : Gestion de l'entretien de la piste

AWOUTERS, Geneviève, rue de la Cornette n° 18 B-4347 Voroux-Goreux . Gestion de la cantine

CREPIN, Marianne, rue de la Cornette n° 18 B-4347 Voroux-Goreux : Secrétaire adjointe

3. Dépôt des statuts coordonnés au greffe du tribunal de commerce de l'arrondissement judiciaire de Liège,

Transmis au greffe du tribunal de commerce de l'arrondissement judiciaire de Liège, en exécution de l'arrêté royal du 26 juin 2003, relatif à la publicité des actes et documents des associations sans but lucratif et des fondations privées.

Pour copie certifiée conforme,

Au nom et pour le compte de l'ASBL

Nom prénom des personnes habilitées à représenter l'association

Réserve  
au  
Moniteur  
belge

Volet B - Suite

Nom prénom des personnes habilitées à représenter l'association

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad .05/01/2006- Annexes du Moniteur belge

AWOUTERS Jean-Pierre

CASTERMANS Jean-Yves

PIROTON Dominique

BOURGEOIS Yves

LAMISSE Émilie

CREPIN Marianne

AWOUTERS Geneviève

DOSOGNE Éric

Attention : nom et signature des personnes au verso

Mentionner sur la dernière page du Volet B

**Au recto** Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association ou la fondation à l'égard des tiers

**Au verso** Nom et signature